



Article spécialisé OSAV

Date 15.11.2017

Vigilance constante face au piétin

Chez les éleveurs de moutons, l'apparition du piétin implique un surcroît de travail non négligeable pour assainir le troupeau. Comme la source de contamination n'est pas toujours connue, la vigilance est ensuite nécessaire au quotidien pour éviter les réinfections, comme le confirment Jérôme Vannay, éleveur à Morgins et Sébastien Granger, éleveur à Val d'Illiez.

Propos recueillis par Elise Frioud - Ingénieure agronome et journaliste chez Agri Hebdo. Agri est l'hebdomadaire professionnel agricole de Suisse romande.

Pouvez-vous décrire brièvement votre exploitation?

Jérôme Vannay: j'exploite un alpage en association avec mon père et mon frère qui gèrent l'exploitation de plaine, d'une septantaine d'hectares. Je suis à l'alpage de mi-mai à mi-octobre avec 1'300 moutons et une centaine de vaches mères. L'alpage s'étend entre 1'200 et 2'000 m d'altitude.

Sébastien Granger: J'ai une exploitation de 45 hectares à Val d'Illiez, à 850 mètres d'altitude où j'éleve 250 brebis. En été, les bêtes vont à l'alpage avec quatre autres troupeaux. Les 1'000 brebis sont gardées par des bergers, je me consacre aux foins sur l'exploitation.

Etes-vous actuellement concerné par le piétin?

JV: J'ai assaini tout le troupeau il y a dix ans. Depuis, je n'avais plus eu de problème à l'exception de l'an passé où le piétin est réapparu au printemps. J'ignore comment s'est fait la contamination, et c'est ce qui est difficile avec le piétin, ça peut être sur une route empruntée par un autre troupeau, via le transport d'animaux, par un ouvrier, à l'abattoir...

SG: Le piétin a longtemps été présent dans le troupeau, il se manifestait plus ou moins en fonction, par exemple, de la météo. On le remarquait aux animaux qui marchaient sur les genoux. Cela pouvait toucher quelques animaux, parfois jusqu'à 80 % du troupeau.

Quelles mesures avez-vous prises pour assainir le troupeau?

JV: J'ai d'abord taillé les onglons et constitué deux lots: les animaux sains et les douteux. J'avais une cinquantaine de bêtes douteuses. Durant la saison d'estivage, comme je suis équipé, j'ai baigné les animaux une fois par semaine pour éviter la propagation de la maladie. Au retour de l'alpage, parmi les bêtes douteuses, une seule avait le piétin et j'ai pu la traiter. La première fois que j'avais assaini mon troupeau, j'avais 240 douteuses à traiter, à

raison de 2 bains par semaine. Au bout de 3 mois de traitement, le piétin avait pu être éradiqué.

SG: J'ai assaini il y a trois ans, de la même manière que Jérôme Vannay. Au retour de l'alpage, tous les animaux qui avaient estivé ont été traités. On s'est donné des coups de mains, on était une dizaine, car c'est un important travail. Nous avons assaini selon les directives du Service sanitaire et consultatif pour petits ruminants (SSPR).

Au quotidien, comment organisez-vous désormais la prévention?

JV: Les animaux sont contrôlés une fois par année, les onglons sont taillés et ils sont baignés. Pour éviter la contamination, après l'épisode de l'an dernier, je suis devenu très minutieux. Par exemple, je lave systématiquement la bétailière après les transports et les visiteurs portent des chaussons en plastique. Je mets en quarantaine les bêtes que j'achète. Il y a de nombreuses sources de contamination possible, il convient donc d'être très vigilant et de prendre des précautions.

SG: Nous faisons également très attention, nous nettoyons la bétailière, les visiteurs passent dans un bac désinfectant. Mais nous ne sommes pas à l'abri, par exemple si un troupeau contaminé passe sur le même chemin que nous...

Pensez-vous qu'une campagne de lutte coordonnée au niveau national apporte un plus pour éradiquer le piétin?

JV: Ca ne serait pas plus mal que tout le monde assainisse, on serait tranquilles, car il peut y avoir du piétin sans que l'on remarque des bêtes boiteuses. Dans tous les cas, il faudrait que cette procédure soit contrôlée pour être efficace. Tout le monde ne peut pas le faire, par contre. Pour ceux qui font du commerce, c'est impossible.

SG: Oui, ça serait le top du top. Ceux qui ont des grands troupeaux et qui vivent de ça ont intérêt à le faire car les bêtes atteintes produisent moins. C'est un gros travail au début mais on s'y retrouve. Et c'est aussi un plus pour le bien-être des animaux.

JV: Je pense aussi qu'un éleveur professionnel a tout intérêt à assainir son troupeau pour s'éviter, par la suite, du travail et des frais.



Photo 1 : Jérôme Vannay exploite un alpage en association avec son père et son frère qui gèrent l'exploitation de plaine, d'une septantaine d'hectares.



Photo 2: Sébastien Granger a une exploitation de 45 hectares à Val d'Illiez, où il élève 250 brebis.



Photo 3 : L'apparition de piétin dans un troupeau implique un surcroît de travail important pour l'assainissement. (Photo Agri)

Renseignements :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires (OSAV)
Service médias
Tél. 058 463 78 98
media@blv.admin.ch

Département responsable :

Département fédéral de l'intérieur DFI